



# YURY FEDOTOV

Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

M. le Président, Mesdames et Messieurs.

Le thème de cette session plénière présente un grand intérêt pour mon organisation, l'UNODC.

De nombreux facteurs influent sur la sécurité et le développement, dont un des plus importants est le défi du crime organisé transnational.

Le crime transnational et le trafic des stupéfiants étant par nature des activités à multiples facettes, ils peuvent saper les fondements de la sécurité et entraver le développement.

Comme nous pouvons le constater, dans de nombreuses régions du monde, ils deviennent de graves menaces pour :

- la stabilité politique et sociale,
- l'État de droit et la bonne gouvernance,
- les droits de l'Homme, et
- le développement économique.

Le corollaire de ces graves menaces est que, à n'importe quel jour et à n'importe quel moment dans le monde, de simples citoyens voient leurs vies et leurs aspirations ruinées ou sont réduits à la misère.

Cela a conduit les personnes que la corruption privait d'accès aux soins, d'emploi ou d'éducation ou qui subissaient les conséquences de la criminalité liée à la drogue à se soulever et à protester.

Dans certains pays, le taux de corruption atteint jusqu'à 20 % du PIB.

Le Printemps arabe était une sommation adressée aux dirigeants politiques par des millions de personnes qui n'étaient plus disposées à accepter le statu quo et exigeaient le changement.

Après ces bouleversements politiques, le temps est venu de concentrer les efforts sur les questions de fond. Il faudrait notamment :

- renforcer l'État de droit, réformer le secteur de la police et de la sécurité ;
- combattre la corruption et aider au recouvrement des fonds détournés ;
- lutter contre le trafic d'êtres humains et la migration illégale ; et
- prévenir le terrorisme.

À travers les programmes d'action qu'il a mis en place dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'UNODC s'emploie à aider ces pays à progresser dans la voie de la démocratie et de l'État de droit.

La réponse multilatérale préconisée par l'ONU doit s'ancrer dans une politique cohérente qui reconnaît que, pour alimenter le développement, nous devons renforcer les capacités des États fragiles et faibles.

Lorsque nous parlons de la menace que constituent la drogue et la criminalité, nous devons en outre accepter que ce sont deux problèmes qui ne peuvent être traités séparément.

En Afghanistan et dans les pays voisins, la production et le trafic illicite d'opium génèrent :

- des taux de toxicomanie élevés ;
- une augmentation de la criminalité internationale et de la corruption ;
- des fonds pour les groupes d'insurgés ; et
- de l'instabilité.

Et cette menace ne s'estompe pas.

Après un recul spectaculaire en 2010, attribuable pour l'essentiel à une maladie végétale, la culture du pavot en Afghanistan a augmenté cette année de 7 %.

Au cours de la même période, la production d'opium s'est accrue de 61 %.

Avec des prix élevés et une hausse de la production, l'opium est une activité lucrative en Afghanistan. La valeur de la seule production d'opium au départ de l'exploitation est de 1,4 milliard USD, soit 9 % du PIB du pays. Si l'on ajoute à ce chiffre les bénéfices tirés de la fabrication et du trafic d'héroïne, l'opium représente une part encore plus grande de l'économie afghane, ce qui amoindrit les possibilités de développement durable de ce pays.

Cette situation ne peut durer. Comme 2014, date de retrait prévue de la Force internationale d'assistance à la sécurité, approche, la communauté internationale va demander aux Nations Unies d'assumer de nouvelles responsabilités en matière de soutien à l'Afghanistan. Nous devons être prêts.

L'Afghanistan connaît en outre le plus fort taux de consommation d'opiacés au monde, avec un taux de prévalence s'élevant actuellement à 2,65 %.

Le pays est confronté à une épidémie de VIH chez les consommateurs de drogue injectable.

Face à ces problèmes, l'UNODC adopte une approche équilibrée, visant à interdire les drogues sur les routes d'approvisionnement, mais aussi à agir sur la demande tout en reconnaissant que la consommation de drogue et la dépendance à la drogue sont des questions sanitaires.

Les Conventions relatives au contrôle des drogues traduisent notre profond engagement en faveur de la santé, la dignité, la justice et la sécurité des individus, reposant sur la promotion des droits de l'Homme et de l'État de droit.

Le trafic international de cocaïne est un autre domaine dans lequel le trafic de stupéfiants a eu des conséquences sur la sécurité et le développement.

Le transport de cocaïne a eu un effet dévastateur des deux côtés de l'Atlantique.

En Amérique latine, les pays connaissent de forts taux de violence liée au trafic de cocaïne.

En Europe, la quantité de cocaïne consommée a doublé au cours de la dernière décennie.



Et la vulnérabilité de l'Afrique de l'Est, région à travers laquelle transite la cocaïne, est un problème urgent qui exige des ressources et un engagement de la part de la communauté internationale.

L'UNODC lutte contre ces problèmes par le biais de ses programmes pour l'Amérique latine et les Caraïbes, mais nous déployons également des efforts considérables pour encourager les pays d'Afrique de l'Est à apporter une réponse collective.

Ces menaces prouvent qu'en matière de crime et de trafic de stupéfiants transnationaux, aucun pays n'est suffisamment grand et puissant pour résoudre ces problèmes isolément.

En d'autres termes, nous ne pourrions faire face à ces enjeux transnationaux que si la communauté internationale accepte d'en assumer la responsabilité partagée.

De plus, même si le trafic de stupéfiants et le crime semblent souvent être des activités de nature locale, nos solutions à ces problèmes se doivent d'être mondiales.

Si je le dis, c'est parce que cela traduit le fait que ces activités illicites sont une composante du réseau complexe et mouvant de la criminalité transnationale organisée, dont les ramifications s'étendent à presque tous les pays et toutes les régions.

Voici quelques chiffres pour illustrer mon propos :

- valeur annuelle du marché mondial de la cocaïne : 85 milliards USD,
- opiacés illicites (opium, héroïne, morphine) : 68 milliards USD,
- trafic d'êtres humains : 32 milliards USD,
- passage clandestin de migrants : 6,6 milliards USD,
- vol d'identité/cybercriminalité : 1 milliard USD,
- contrefaçon de médicaments : 1,6 milliard USD,



- exportation illégale de bois d'œuvre (UE) : 3,5 milliards USD.

C'est de l'argent qui est volé à la population, qui ne sert pas au développement et qui porte atteinte à la sécurité.

Nous devons déterminer les relations de cause à effet qui existent entre la drogue et le crime et entre la sécurité et le développement, tout en mettant au point une approche intégrée, fondée sur le partenariat, la volonté politique et la coopération.

Cependant, à tout moment de notre action, nous ne devons jamais oublier les milliers de victimes qui souffrent des conséquences du trafic de stupéfiants et de la criminalité transnationale organisée.

Que ce soit en Afghanistan, en Libye, en Somalie ou au Bénin, ces personnes attendent que nous – la communauté internationale – contribuions à assurer la sécurité et le développement durable. Nous ne pouvons nous permettre de les décevoir.

Je vous remercie de votre attention.

**Jim HOAGLAND, Associate Editor, Chief Foreign Correspondent au *Washington Post***

Je me demandais si vous pouviez nous resituer cela dans le contexte. Vous êtes particulièrement bien placé pour observer les deux aspects dont nous parlons. Si vous comparez la capacité des gouvernements à agir de façon coordonnée aujourd'hui et la capacité peut-être croissante des criminels notoires à travailler les uns avec les autres pour contourner ou défier les mesures de protection et la loi, diriez-vous que nous sommes en train de l'emporter sur eux ou qu'ils sont en train de l'emporter sur nous ?

**Yury FEDOTOV, Directeur général de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

C'est une bonne question et c'est une de celles auxquelles je dois répondre presque tous les jours. Il y a de bonnes nouvelles et de mauvaises nouvelles. La bonne nouvelle, c'est que nous avons obtenu des résultats au niveau local.



Nous avons réussi dans certaines parties du monde justement grâce à cet effort international et mieux coordonné. Par exemple, en Thaïlande les champs de pavot ont été complètement remplacés par d'autres cultures. Nous avons enregistré d'autres succès similaires, même si des difficultés subsistent en Colombie.

Un des principaux résultats est que les États membres ont davantage pris conscience de la nécessité de mettre leurs ressources en commun. Récemment, deux importantes conventions ont été adoptées : la Convention de Palerme (sur la criminalité transnationale organisée) et la Convention des Nations unies contre la corruption. Ces conventions donnent une base légale solide à la coopération instaurée entre les pays en vue de résoudre ces problèmes. Voilà pour les bonnes nouvelles.

Malheureusement, nous sommes toujours au milieu du gué. Nous ne pouvons pas affirmer que nous avons réussi à l'échelle mondiale. Comme vous pouvez le voir d'après ces chiffres, le défi est de taille. Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut se permettre de consacrer à cette lutte ne serait-ce que 10 % du budget de plusieurs milliards dont disposent les réseaux criminels. C'est le nœud du problème.

En conclusion, j'aimerais de nouveau faire remarquer qu'il existe nettement une relation de cause à effet entre la drogue et la criminalité et la sécurité et le développement. Aussi devons-nous poursuivre cette approche intégrée. Il est également important de mettre en application les conventions nationales et de renforcer la coopération aux niveaux international et régional en matière d'application de la loi, mais nous ne devons jamais oublier les victimes de ces activités criminelles. Ces personnes souffrent des conséquences du trafic de stupéfiants et de la criminalité transnationale organisée. Que ce soit en Afghanistan, en Libye, en Somalie ou au Bénin, ces personnes attendent que nous – la communauté internationale – contribuions à assurer la sécurité et le développement durable. Nous ne pouvons nous permettre de les décevoir. Je vous remercie M. le Président.